

M. l'abbé François-Xavier Lafrance

Fondateur du lazaret de Tracadie et " préfondateur " du
collège Saint-Joseph de Memramcook

JUSQU'EN 1829, il n'y eut qu'un seul évêque en titre pour toute l'étendue du Canada : l'évêque de Québec. Le Souverain-Pontife, à la vérité, lui avait accordé, dix ans auparavant, quatre auxiliaires ayant caractère épiscopal. C'étaient Mgr J.-J. Lartigue, qui devait résider à Montréal, Mgr A. Macdonnell, à Kingston, Mgr F.-X. Provencher, à Saint-Boniface, et Mgr McEachern, à Charlottetown. Ces évêques avaient les pouvoirs de vicaires-généraux, chacun dans leur district. De fait, en vertu de nombreux indults et vu la distance qui les séparait de l'église métropolitaine, ils jouissaient à l'égard de Québec d'une certaine indépendance. C'est ainsi qu'ils pouvaient, de leur propre autorité, conférer les ordres et nommer aux cures. N'empêche que c'était un état de chose anormal. Rome y remédia. Après entente avec le gouvernement britannique, des districts déjà nommés on fit quatre diocèses réguliers et on accorda juridiction ordinaire aux évêques qui y résidaient.

Ces diocèses, surtout ceux de Saint-Boniface et de Charlottetown, furent longtemps encore incapables de se suffire à eux-mêmes. On s'adressait à Québec surtout pour le recrutement des missionnaires. Et les évêques de Québec — il faut le dire à leur louange — recevaient toujours avec bienveillance ces demandes de secours. Les évêques du Nord-Ouest et des Provinces-Maritimes eurent leurs entrées franches dans nos séminaires et purent en toute liberté faire appel aux sentiments généreux du clergé. Ils réussirent à s'approprier, à